



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

Mais

Question écrite n° 38512

### Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur le problème posé par le maïs semence. Les stocks de maïs semence de la CEE sont en augmentation, ce qui entraîne une diminution des prix à la production ; 39 p 100 des semences de maïs consommées par la CEE viennent du marché libre, ce qui permet l'entrée des semences d'Amérique du Nord ; 61 p 100 sont produites sous contrat et la République fédérale d'Allemagne en détient les deux-tiers. Or la RFA se sert, pour les honorer, de multiplicateurs des pays de l'Est - Hongrie, Roumanie, Yougoslavie - où les salaires sont très faibles par rapport à ceux des pays de l'Ouest. On estime que 50 p 100 des contrats allemands proviennent de l'autre côté du rideau de fer. L'association générale des producteurs de maïs prétend que la solution pour la France passe par la recherche d'hybrides plus productifs. On se moque des producteurs car les découvertes de nos chercheurs sont automatiquement diffusées à nos concurrents. Seule l'application stricte du traité de Rome, doublée de la protection de notre technologie avancée, permettra à nos paysans de continuer la production des semences. Il lui demande quand son Gouvernement sera décidé à défendre son agriculture.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bompard Jacques](#)

**Circonscription :** - FN

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38512

**Rubrique :** Agroalimentaire

**Ministère interrogé :** agriculture

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mars 1988, page 1326